YOGA

Grâce à la générosité de votre commune, l'association Yoga en Pays Cognaçais dispose d'une salle pour la pratique de son activité.

Les cours de yoga reprennent cette année avec notre nouvelle enseignante qui transmet avec coeur, dynamisme et bienveillance le KUNDALINI YOGA.

A la fois rythmé & dynamique et méditatif & introspectif, cette pratique accessible à tous s'adapte à chacun et permet de retrouver un mieux-être physique, mental et émotionnel.

Venez tester une séance découverte et expérimenter un moment de lâcher-prise pour vous ressourcer et retrouver votre énergie vitale.

YOGA en pays cognaçais

Stress, agitation mentale, émotions qui débordent, fatigue, anxiété...
=> RDV 2 espace Georges Brassens
cours hebdomadaire d'1h15
* mercredi 18h45
* jeudi 9h30
Renseignements et Inscriptions:
yogaenpayscognacais@gmail.com | 06 09 12 43 88
www.laurencedoisy.com

Ecoles du RPI Ars-Gimeux

Rentrée des classes sur le RPI d'Ars-Gimeux
Une nouvelle année scolaire vient de commencer sur les 2 écoles du RPI.
A Ars, ce sont 62 élèves qui sont accueillis par Mmes SEVEGRAND, SEIZE et RAYNAUD (directrice) du CP au CM2. A Gimeux, Mr BERGER et Mme BOBIN accueillent 38 élèves de maternelle et de CP.
Les élèves d'Ars ont participé à l'opération Nettoyons la Nature le vendredi 23 Septembre dans les rues du village.

De nombreux autres projets sont déjà en vue : des parcours sportifs (natation et aviron) et des parcours naturels et culturels (comprendre la rivière et aller à sa rencontre, projet « jeunes pousses ») en partenariat avec Le Grand Cognac, participation au Festival Piano en Valois au Castel à Châteaubernard, correspondances avec d'autres classes du département, participation aux évènements de La Grande Lessive (le premier aura lieu le jeudi 20 octobre), une classe découverte pour les CM1-CM2...
Bref, une nouvelle année riche en émotions est annoncée...

Photo : les enseignants du RPI prêts à accueillir les élèves
Ecole de Gimeux Mr Berger et Mme Bobin à gauche
Ecole d'Ars Mme Raynaud, Mme Seize et Mme Sevegrand

COMMISSION VOIRIE

La société CAPAC a effectué sur la commune des travaux de tonte des espaces verts, et de taille notamment sur la palisse du cimetière qui en avait bien besoin .
Samedi 17 Septembre, nous avons organisé une matinée citoyenne (nettoyage des trottoirs) un grand merci aux personnes qui se sont déplacées (seulement 6 en plus des 5 élus) .
Un sens interdit a été placé Rue du Moulin Foucaud, les riverains ne peuvent plus sortir route de Gimeux (en face de l'ancienne boulangerie) la sortie étant trop dangereuse.
Deux panneaux "interdit aux 7.5 tonnes" ont été posés sur le Chemin derrière la Palisse chez Dexmier.
Plusieurs chantiers de voirie sont prévus : réfection du chemin de Nougéret, remettre du calcaire sur les chemins blancs, de la terre aux massifs Route de Cognac, le travail ne manque pas, juste la main d'œuvre.
Le terrain de Jeannette est ouvert pour le broyage des branches un vendredi après midi sur deux (selon les conditions climatiques) de 14 heures à 16 heures, le reste du temps les clés sont disponibles à l'agence postale et à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.
Le prochain est prévu Vendredi 16 Octobre 2022.
Depuis début Septembre, Mathieu a été recruté en tant que contractuel pour palier aux arrêts de nos agents. Dans un avenir proche Mathieu ayant des impératifs personnels empêchant son contrat d'être renouvelé, des entretiens seront réalisés en octobre suite à l'annonce diffusée sur Pôle Emploi. Les dates seront calquées sur les absences des agents titulaires.
M. T PROVENZALE 2ème Adjoint

Association de Soutien aux Aidants

Le CASA Collectif Associatif de Soutien aux Aidants

Vous prenez soin d'un proche fragilisé par la maladie, le handicap ou l'âge ? Et vous, qui prend soin de vous ? Le CASA (Collectif Associatif de Soutien aux Aidants), situé à Ars, 4 Espace Brassens (Site : https://soutien-aux-aidants.fr) vous propose :
- innovant en Charente : des ateliers gratuits par téléphone une fois /mois. Découvrez-les avec d'autres proches aidants, sans quitter votre domicile. Pendant 1 heure, nous échangeons par téléphone.
Chacun peut y exprimer ses ressentis, ses difficultés, les sujets qui le préoccupent en ce moment... C'est aussi un moment pour poser vos questions pratiques. N'hésitez pas à nous contacter au 05 45 32 43 17.
- des soins de bien-être spécifiques pour les aidants de 60 ans et plus, sur rendez-vous au cabinet de Hélène MOUILLAC, Infirmière en soins relationnels et thérapeute, 24 rue de l'église 16370 Cherves-Richemont (tel : 06 67 79 42 68) de mars à octobre 2022.Tarif : 5,00 € le soin avec un maximum de 5 soins.
- des sorties à la journée (marchés de Noël...). Renseignement au 05 45 32 43 17.
- le service de répit à domicile en cas de votre absence : rendez-vous médicaux, hospitalisation non programmée, événement familial imprévu, épuisement,.... Tarif : 2,50 € /heure. Contact : 05 45 32 43 17.
- l'écoute individuelle au bureau d'Ars, à votre domicile ou un tiers lieu. Contact : 05 45 32 43 17.
- un groupe d'expression entre Aidants et avec un membre du CASA sur Ars.
- un accompagnement en période de « post-aidance », pour se re-créer un nouveau projet de vie.
- l'accompagnement des jeunes aidants pour que leur rôle reste raisonnable et proportionné.
(Site : https://help2gether.fr)

LA GYM VOLONTAIRE

La nouvelle saison 2022/2023 de gymnastique volontaire a repris à la salle des fêtes depuis le 12 septembre de 18h30 à 19h30.

Notre nouveau coach sportif Alain nous accueille pour des séances dynamiques dans un esprit convivial.

Sans compétition chacun progresse tout en restant à l'écoute de son corps.
Alors venez nous rejoindre.

Afin de savoir si ces séances vous sont adaptées, vous bénéficiez de 2 séances gratuites. Alors à vos baskets !!!!

Contacts
PINEAU Martine 06 81 11 51 99
BURTIN Maryline 06 75 84 07 21

ARS COIN LECTURE

Après la chaleur de l'été, la bibliothèque a repris son rythme de croisière : ouverture le lundi et le mercredi de 17H à 18H30.
Petit rappel, elle est fermée durant les vacances scolaires de Noël et ouverte seulement le lundi en juillet et en août.
L'emprunt est totalement gratuit.
Vous y trouverez toujours des nouveautés et un grand choix de livres grâce au réseau Libellus et à la navette qui assure les transferts de documents entre onze médiathèques de Grand Cognac. Un service qui fonctionne plutôt bien depuis presque deux ans maintenant. https://www.reseau-libellus.fr/
Les bénévoles

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association des parents d'élèves du RPI Ars-Gimeux a pour but depuis 1986 de dynamiser les écoles en vue de l'organisation d'événements extra-scolaires. Ainsi, l'argent récolté contribue au financement des sorties culturelles, des voyages scolaires et aux améliorations dans les écoles. Elle réunit simplement des parents qui peuvent tous être membres actifs de l'association. Une nouvelle année débute et nous avons besoin d'un coup de pouce lors des manifestations organisées, tenir un stand, faire des crêpes ou des gâteaux, participer à l'installation, ne serait-ce que 1h ou 2 cela sera déjà beaucoup ! N'oublions pas que ces manifestations restent également des moments de convivialité et de partage. Nous espérons avoir encore cette année, la chance de pouvoir passer de bons moments tous ensemble.

CréARScrap

L'atelier de loisirs créatifs de scrapbooking a repris son activité dès le début du mois de septembre.
Cependant, il est toujours possible de venir nous rejoindre le mardi de 14 H à 17 H à la salle des fêtes d'Ars, pour pratiquer ou simplement pour voir ce que c'est.
Il vous suffit de prendre contact avec Dominique au 05 45 82 84 69.

COMMISSION BATIMENTS

La chaudière de l'école a été changée par l'entreprise D.L THERMIQUE de Merpins avant la rentrée des classes, elle sera plus économique que l'ancienne qui était en fin de vie, le corps de chauffe était fissuré, une subvention a été octroyée par le DEPARTEMENT dans le cadre du SIL (Soutien à L'investissement Local) à hauteur de 5 623.00 € ce qui laisse un autofinancement de 8 433.29 € pour la commune.
Le vélux de l'appartement au dessus de l'ex boucherie a été également remplacé en raison de son état défectueux par GRANDEAU de Houlette. Afin de limiter les coûts de chauffage, les radiateurs de l'église et de la mairie ont été désemboués par l'entreprise TARDIEU de Genté.
Les élus continuent la maintenance quotidienne, et des devis commencent à être demandés afin de prévoir le budget 2023.
Eclairage public : dans le cadre des économies d'énergie, la mairie a décidé de réduire la durée de l'éclairage comme suit de 22 heures à 6 heures 30 au lieu de 23 heures à avec une exception pour la salle des fêtes le samedi soir.
Cimetière
Des exhumations ont eu lieu dans l'ancien cimetière par la marbrerie BOINOT de Cognac. Des emplacements situés dans l'ancien cimetière vont être remis à la vente, des affichettes seront mises sur les concessions pour indiquer les disponibilités, un prix de vente doit être délibéré en Conseil mais les personnes intéressées peuvent déjà prendre contact avec la mairie.
Petit rappel : chaque concessionnaire est responsable de l'entretien de son terrain, il est donc important de vérifier l'état des concessions.
J. COLIN 1er Adjoint

Demandes de titres sécurisés (Cartes d'identités / Passeports).

Sur l'ensemble du territoire de Grand Cognac, 4 communes (Jarnac, Segonzac, Châteauneuf-sur-Charente et Cognac) sont équipées d'un ou plusieurs dispositifs de recueil des demandes de titres sécurisés.

Aujourd'hui, en ce qui concerne les statistiques pour la Mairie de Cognac, il faut compter :
- un mois et demi d'attente pour obtenir un RDV, à raison de RDV toutes les 15 minutes, du lundi au vendredi
- 2 mois d'attente à compter de ce rendez-vous pour avoir son titre, dans le cas où le dossier est instruit complet

Il convient de souligner qu'un dossier bien rempli prend 15 minutes afin d'être enregistré par un agent du service état civil.
Cependant, le service se rend compte que beaucoup d'usagers ne disposent pas de l'ensemble des renseignements quant à la constitution de leur dossier. Le rendez-vous dépasse donc les 15 minutes, retarde les autres rendez-vous de la journée et/ou doit être reporté, ce qui est problématique pour l'usager qui attend déjà ce rendez-vous depuis plus d'un mois.

Ainsi, la Mairie de Cognac vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe la liste des pièces à fournir lors du rendez-vous, afin que celle-ci puisse être remise aux usagers qui vous sollicitent.
Le formulaire de pré-demande peut également être rempli, et même de manière privilégiée, sur le site de l'ANTS (les pré-demandes permettent une instruction plus rapide du dossier lors du rdv en mairie, car il n'y a pas de problème de lecture manuscrite des dossiers papiers). Tous les renseignements se trouvent sur le site « Service public » : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33640

Décisions du Conseil Municipal

INFORMATIONS

5 juillet 2022
Finances locales : Adoption par anticipation du référentiel M57 développé le 1er janvier 2023.
Voirie : signature de l'avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour travaux sur voirie communale. Montant des travaux définitifs: 41 385.50 €HT soit TTC 49 662.60 € avec une indemnité forfaitaire de 500.00 €.
Fiscalité : taxe foncière sur les propriétés bâties : exonération de 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation : favorable
Fiscalité : taxe d'habitation : assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation : décision de ne pas assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation
Autres domaines de compétences : prise d'une motion relative à la procédure dématérialisée des scrutins afin que les procurations ne soient plus prises en compte à partir du vendredi, veille d'élections.

30 Août 2022
Institution et vie politique **:** élection d'un nouvel adjoint du Maire suite à une démission : suppression du poste de 3ème adjoint
Finances : Décision modificatives 1 et 2
Finances : modalités d'acquisition de stèles au cimetière : 100.00 € la stèle
Domaine et patrimoine : modalité de la vente de la parcelle ZK88 : 700.00 €
Institutions et vie politique : modification des statuts de Grand Cognac

ETAT CIVIL

Décès :
27 Juillet 2022: Mme Michele BRISSAUD née TRAIN
01 août 2022: M. Jean-Jacques VIGEANT
24 août 2022: M. Christian REVERSADE

Ars EN SAINTONGE

LE PETIT ECHO

OCTOBRE 2022 - NUMÉRO 5

PLACE DE LA MAIRIE - 16130 ARS - TEL. : 05 45 82 42 09 - EMAIL : MAIRIE-ARS-16@WANADOO.FR

MOT DU MAIRE

Septembre a amené la rentrée scolaire, la reprise du travail pour les aoûtiens et le début des vendanges qui représentent un événement clé dans le paysage charentais.
La période estivale aura laissé un goût amer pour les élus. Face au surcoût financier et au délai de réalisation engendrés par des fouilles archéologiques imposées, le porteur de projet renonce à la construction du lotissement de Mongaret, c'est ainsi que 20 pavillons ne verront pas le jour.
Le boulanger qui avait décidé de rouvrir le dépôt de pain sur la commune, dépôt qui devait être complété par une offre de snacking renonce également à son projet pour des difficultés liées à l'acquisition d'une boulangerie à Cognac
Une cinquième démission d'un membre du conseil, intervenue elle aussi pendant les vacances, va nous imposer de compléter le conseil. Des élections municipales complémentaires inviterons les arsois(es) à retourner aux urnes. La Préfecture a arrêté la date du 20 novembre pour le 1er tour et du 27 novembre si un 2ième tour s'avérait nécessaire. Les modalités pour les déclarations de candidature sont consultables dans les panneaux d'affichage répartis sur la commune et sur les moyens de communication électroniques.
Cette fin d'année s'annonce particulière pour vos élus qui continuent à assumer les missions dévolues malgré leur nombre réduit. Nous invitons les personnes désireuses de s'investir pour notre commune à nous rejoindre.

Dates à venir

31 Octobre 2022 : Fermeture agence postale et mairie
11 Novembre : Cérémonie et moment de convivialité
20 et 27 Novembre : Elections municipales complémentaires
16 Décembre : Goûter des aînés

Le terrain de Jeannette a ouvert ses portes pour le broyage des branches un vendredi après-midi sur 2 de 14h00 à 16h00 depuis le vendredi 16 septembre 2022.
Les jours et horaires d'ouverture seront susceptibles d'évoluer en fonction des demandes et selon la météo

Terrain de Jeannette ©Lysiane_Quintard

Informations mairie

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, Mercredi et Jeudi de 14h30 à 17h00.

Panneau pocket : n'hésitez pas à télécharger l'application qui est gratuite afin d'être informés au mieux des événements de la commune, il suffit de sélectionner ARS en favori pour recevoir une notification dés qu'une information est diffusée.

Démarchage : des démarcheurs peuvent être amenés à se présenter à votre domicile en indiquant que la mairie est informée de leur passage, cependant elle ne les sollicite pas, vous n'avez donc aucune obligation de les recevoir.

Déclaration Catastrophe Naturelle 2022
La commune va de nouveau déposer un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et la réhydratation des sols pour l'année 2022, les personnes concernées peuvent déposer un courrier + photos dans la boîte aux lettres de la mairie d'ici la fin octobre.
Précision : des experts en assurance pouvant se déplacer, il est nécessaire que les fissures soient apparues au cours de l'année et non antérieurement.